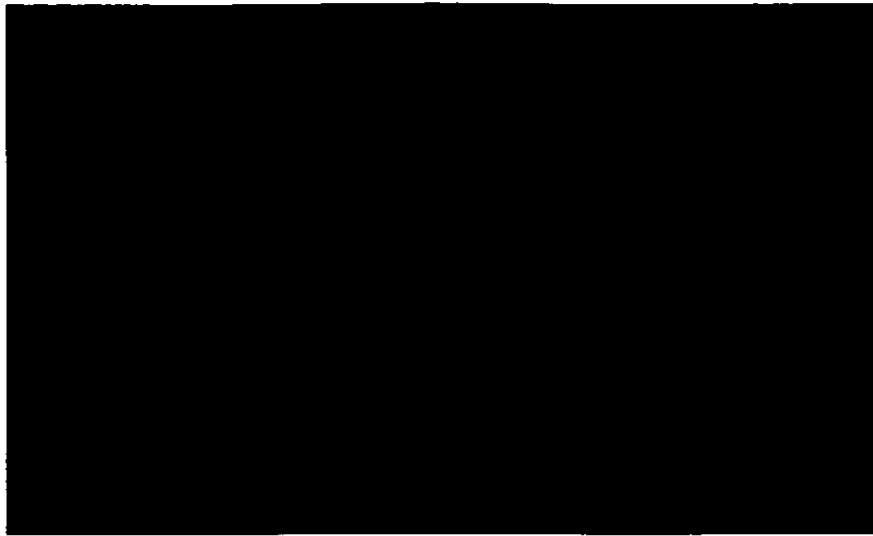


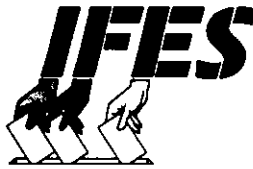
Date Printed: 11/03/2008

JTS Box Number: IFES_5
Tab Number: 6
Document Title: Rapport d'Activités Project d'Assistance
Technique à la Formation et à l'Education
Document Date: 1996
Document Country: Haiti
IFES ID: R01646



* 0 B C C 3 9 A A - C 4 0 B - 4 7 A 4 - B 0 C A - 7 1 C A 8 9 4 B 8 F C 8 *



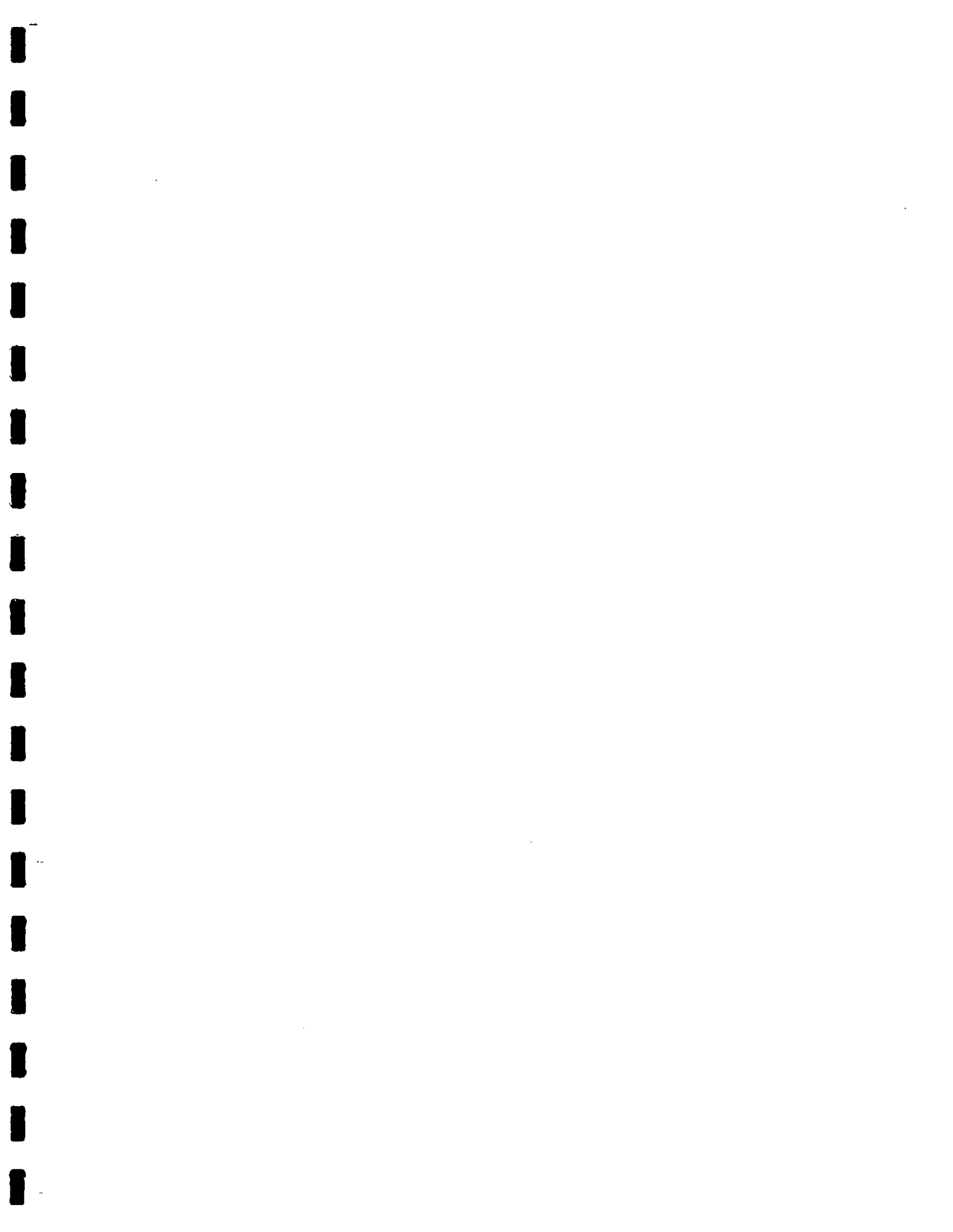


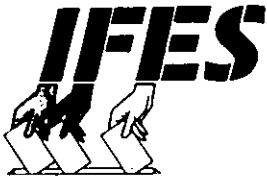
**Rapport d'Activités
Projet d'Assistance Technique à la Formation
et à l'Éducation Civique en Haïti
en Vue des Élections Présidentielles du 17 Décembre 1995**

**USAID Cooperative Agreement
#521-0254-A-00-5019-00**

**Présenté
par
Théophane Noël
le 23 février 1996**

BOARD OF DIRECTORS					DIRECTORS EMERITI
Charles T. Manatt Chairman	Patricia Hutar Secretary	Barbara Boggs	Peter G. Kelly	William R. Sweeney, Jr.	James M. Cannon
David R. Jones Vice Chairman	Joseph Napolitan Treasurer	Dame Eugenia Charles (Dominica)	Maureen A. Kindel	Leon J. Weil	Richard M. Scammon
		Judy G. Fernald	Jean-Pierre Kingsley (Canada)	Randal C. Teague <i>Counsel</i>	
		Victor Kamber	Peter McPherson	Richard W. Soudriette <i>President</i>	





Fondation Internationale Pour Les Systèmes Electoraux

5, rue Maurice Latortue Musseau Port-au-Prince, Haiti

Tél: (509) 46-0906 / 49-2404

Fax: (509) 46-0810

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE À LA FORMATION ET À L'ÉDUCATION CIVIQUE EN HAÏTI EN VUE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DU 17 DÉCEMBRE 1995

PRÉSENTÉ

PAR

THÉO NOËL, CONSULTANT

le 23 février 1996

1101 15th STREET, N.W. - THIRD FLOOR - WASHINGTON, D.C. 20005 - (202) 828-8507 - FAX (202) 452-0804

CONSEIL D'ADMINISTRATION					
	Barbara Boggs	Maureen A. Kindel	William R. Sweeney, Jr.	Randal C. Teague	Conseil
Charles T. Manatt Président	Patricia Hutar Secrétaire	Frank J. Fahrenkopf Jr.	Jean-Pierre Kingsley	Leon J. Weil	
David R. Jones Vice-Président	Joseph Napolitan Trésorier	Judy Fernald	Peter McPherson	DIRECTEURS EMÉRITES	Richard W. Soudriette Directeur
		Victor Kamber	Sonia Picado S.	James M. Cannon	
				Richard M. Scammon	

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION, MANDAT ET GESTION DU PROJET
2. PLAN DE TRAVAIL ET CALENDRIER
3. CHRONOLOGIE DES ÉVÈNEMENTS
4. LE PLAN NATIONAL D'ÉDUCATION CIVIQUE
 - A- CONCEPTION ET VALIDATION
 - B- MISE EN OEUVRE
 - C- PROGRAMME D'ASSISTANCE AUX BED
 - D- ASPECTS FINANCIERS
 - E- IMPACT SUR LE PROCESSUS ET EVALUATION
5. LE PLAN NATIONAL DE FORMATION
 - A- CONCEPTION ET VALIDATION
 - B- MISE EN OEUVRE
 - C- RAPPORT STATISTIQUE SUR LA FORMATION
 - D- ASPECTS FINANCIERS
 - E- PROBLÈMES RENCONTRÉS
 - F- IMPACT ET EVALUATION
6. LA SESSION D'ÉVALUATION DE L'ÉLECTION DU 17 DÉCEMBRE
7. CONCLUSION
8. RECOMMANDATIONS
9. ANNEXES
 - A - PHOTOS DES SESSIONS DE FORMATION ET DE BV
 - B - LE CALENDRIER ELECTORAL
 - C - PLANS DE FORMATION ET D'EDUCATION CIVIQUE
 - D -TROUSSE DE FORMATION DES COORDONNATEUR(E)S ET FORMATEUR(E)S I(Critères de recrutement et tâches)

9. ANNEXES (suite)

- E - RAPPORT SUR LA FORMATION DES FORMATEURS
- F - MANUEL DE REVISION
- G - POSTERS POUR LA REVISION ET LE SCRUTIN
- H - SPOTS RADIO POUR LA REVISION ET LE SCRUTIN
- I - INDICATIFS MUSICAUX POUR LA REVISION ET LE VOTE
- J - MANUEL DU BV
- K - TROUSSE DE FORMATION DES FORMATEURS II
- L - LISTES DES COORDONNATEURS ET DES FORMATEURS I ET II
- M - LETTRES DU CEP ET DES BED
- N - RAPPORTS HEBDOMADAIRES
- O - LISTE DES BV
- P - INSTRUCTIONS AUX BED
- Q - PROCÉDURES DE REVISION DES LISTES ÉLECTORALES
- R - RAPPORT DU DEBRIEFING DES COORDONNATEUR(E)S
- S - RAPPORTS DE L'OEA, PARTIES STATISTIQUES
- T - RAPPORT DE LA SESSION D'ÉVALUATION DU 17 DÉCEMBRE
- U - LOI ÉLECTORALE D'HAÏTI
- V - LES DEVIS ET LES PROFORMA
- X - RAPPORT DES INSCRIPTIONS LORS DE LA REVISION

INTRODUCTION ET MANDAT

Le projet d'assistance technique à la formation et à l'éducation civique en vue des présidentielles, a débuté le 16 octobre 1995 lorsque le conseiller technique est arrivé en Haïti. Le projet prévoyait fournir de l'assistance technique au Conseil Electoral Provisoire pour la formation du personnel des bureaux de vote(BV) et l'éducation civique.

Les activités spécifiques étaient la conception et la mise en oeuvre d'un plan de formation des membres des BV, la conception, rédaction et production d'un manuel du BV, le recrutement, l'embauche, la formation et la supervision de 340 coordonnateurs, formateurs I et II et l'assistance directe aux présidents des Bureaux Electoraux Départementaux(BED) ou tout autre fonctionnaire électoral désigné par le CEP.

Le volet éducation civique prévoyait l'évaluation du matériel produit en 1990, la conception et la mise en oeuvre d'un plan national, la conception, la production et la diffusion de matériel d'éducation civique imprimé ou audio traitant des procédures d'inscription et de vote ou tout autre aspect relatif au processus électoral, l'établissement d'un mécanisme de coordination des activités de l'éducation civique sous la direction du CEP et la collecte de matériel produit par d'autres organisations impliquées dans le processus électoral.

De plus, le consultant devait se rapporter à la Directrice du projet, Mme Trudel, suivre et évaluer les effets des activités sur le processus électoral, participer à une session de formation au Bureau IFES à Washington, fournir un rapport hebdomadaire d'activités décrivant les problèmes rencontrés et les solutions proposées, s'assurer que les procédures d'acquisition de biens et services pour les programmes de formation et d'éducation civique étaient suivies et finalement produire un manuel et des trousseaux de BV en nombre suffisant pour la formation du personnel.

Le consultant est tenu de produire un rapport final couvrant tous les aspects du projet et d'en soumettre une ébauche à USAID avant son départ d'Haïti.

PLAN DE TRAVAIL ET CALENDRIER

Le consultant avait déjà préparé à Washington un plan de travail et un calendrier d'activités, quitte à effectuer des rajustements une fois sur place. Le plan de travail prévoyait l'obtention de l'accord de principe du CEP sur l'approche présentée, c.à d la conception et la mise en oeuvre de plans nationaux de Formation et d'Education civique, ce qui fut fait.

La deuxième étape était d'établir les objectifs des plans, les groupes cibles à atteindre, les activités et le budget.

Le calendrier électoral n'étant pas encore connu à cette date, il était très difficile d'établir un calendrier d'activités, sinon de tout préparer et d'attendre la publication du calendrier électoral. Deux scénarios avaient été préparés pour une élection le 17 décembre et une le 14 janvier.

Aussitôt, la date de l'élection rendue publique, tous les efforts ont été concentrés sur la mise en oeuvre des plans.

CHRONOLOGIE DES ÉVÈNEMENTS ET DES ACTIVITÉS

Le consultant a voyagé à Washington le 9 octobre pour la session de formation au Bureau de l'IFES. Il a révisé le contenu du projet et a préparé un plan et un calendrier de travail en vue du scrutin le 17 décembre 1995. Le 14, il a atterri à Port-au-Prince et s'est rapporté au Bureau IFES-Haïti le lundi 16.

La Directrice du projet avait déjà avisé le CEP de l'arrivée du consultant et un rendez-vous avec le président avait été pris pour le 18. Les 16 et 17 le consultant a pris contact avec les organisations impliquées dans le processus électoral, la Direction des opérations électorales, la Direction de l'Éducation civique, la MINUHA, l'Assistance technique de l'ONU, l'OEA, le NDI et le personnel du bureau. Le consultant a ensuite revu le plan de travail à la lumière des informations obtenues par rapport au calendrier électoral.

Le 18, le consultant et Mme Trudel ont rencontré le président du CEP, M. Pierre Michel Sajous et deux membres, la secrétaire générale Mme Lassègue et le conseiller responsable de la Formation et de l'Éducation civique, M. Molière Ladouceur et ont présenté l'approche du projet qui consistait à concevoir et mettre en oeuvre les plans nationaux de formation et d'éducation civique. Le CEP s'est immédiatement montré favorable à la conception des plans et à la mise sur pieds d'un mécanisme de coordination des activités de l'éducation civique.

Des sessions de travail quotidiennes ont été planifiées avec les Direction de l'Éducation civique pour la conception des deux plans nationaux, dont les ébauches furent soumises au CEP le 23 Octobre. Le 24 octobre la première réunion groupant huit organisations impliquées dans l'Éducation civique avait lieu sous la présidence de M. Sajous. Il fut alors entendu que ces réunions se tiendraient chaque semaine le mardi à 13:00 au bureau du CEP.

Une session de travail technique fut organisée le 3 novembre pour exposer et discuter des versions finales des plans et des procédures de révision des listes électorales; outre le président du CEP M. Sajous, M. Ladouceur, le Directeur général M. Doleys, le Directeur des opérations M. Guillaume, les responsables de l'Éducation civique et de la formation, M. J. Carrio de l'Assistance technique de l'ONU, participaient à la rencontre. Les procédures de révision furent adoptées de même que les instructions aux BED pour la révision des listes électorales. Un manuel pour la révision fut préparé et reproduit à 1500 exemplaires puisqu'il n'y avait que 800 bureaux d'inscription.

L'Équipe, entre temps, a préparé la planification de la révision des listes avec les BED. Les informaticiens de l'IFES ont reproduit, à partir de la base de données des candidatures, le nombre de BV par BED, BEC et section communale. De fortes différences avaient été notées entre le nombre de BV de la base de données IFES et les statistiques fournies par la Direction des Opérations. Il fut demandé aux BED de faire la mise à jour du nombre de BV comme exercice préalable à la planification du nombre de bureaux de révision des listes électorales.

Le 6 novembre le CEP a signé officiellement les plans nationaux de formation et d'Éducation civique de même que les instructions aux BED et il a annoncé les élections pour le 17 décembre, prenant tout le monde par surprise.

L'Equipe IFES, en collaboration avec la Direction de l'Education civique a débuté la mise en oeuvre des plans en recrutant à travers les BED, les 340 formateurs prévus. Une première session de formation a eu lieu le 13 novembre pour les coordonnateurs, rejoints par les 29 formateurs I, le 14 novembre où les tâches, responsabilités, devoirs et conditions de travail furent discutés. Les contrats furent signés et le matériel remis aux formateurs dont la première tâche était de faire compléter le recrutement des 300 formateurs II pour les sessions de formation du 27 et du 30 novembre.

Entre temps, IFES a effectué la revision du Manuel du BV et l'a fait reproduire à 35,000 exemplaires à raison de trois par BV. Ce manuel fut livré à temps pour les sessions de formation du 27 et du 30 novembre.

La revision a débuté le 19 novembre et s'est terminée le 11 décembre. Pour inciter les électeurs éligibles à s'inscrire, des posters prenant les jeunes de 18 ans comme groupe cible furent conçus, reproduits et distribués; deux indicatifs musicaux furent retenus, dont un rap pour les jeunes. Quatre spot radio furent préparés et diffusés sur 30 stations radiophoniques par la firme J.J.Fabius Productions. Un programme d'assistance financière aux BED pour des activités d'Education civiques au niveau départemental fut lancé et chaque BED a soumis une proposition. Trois autres posters furent conçus et reproduits avec la collaboration financière de l'Union Européenne, un sur où voter sur le bulletin, un contenant le bulletin et montrant encore comment voter et un sur les six étapes du vote, ces deux derniers devant être normalement affichés aux BV. Cinquante banderolles furent commandées et installées, pendant que plusieurs BED faisaient aussi de même.

Le CEP avait demandé à chaque BED de dresser la liste BV et l'emplacement précis où le BV était localisé. Cette liste ne nous a été remis que le 14 décembre, ce qui a rendu impossible l'impression de la liste des BV au niveau national et la liste servant au contrôle de la livraison du matériel et de réception des procès-verbaux des BV.

Entre temps, l'Equipe a préparé la rémunération des 340 formateurs et a pris la route pour les distribuer. Egalement, les fonds pour l'Education civique ont été avancés aux BED.

La formation des membres des BV devait débuter le 4 décembre, mais au préalable, les BEC devaient remettre aux formateurs la liste des membres des BV pour planifier la formation et préparer le calendrier. Peu de BEC ont pu fournir cette liste à temps, de sorte que le contrôle fut difficile.

Pendant la dernière semaine précédant l'élection, d'autres spots radio furent produits et diffusés sur 32 stations. De plus chaque BED avait aussi produit des spots et les faisait diffuser par les stations locales. Deux spots Télé furent produits et diffusés par l'UE. Les BED ont embauché des propagandistes pour diffuser des messages encourageant les électeurs à aller voter. Deux concerts de motivation furent organisés, un à Jérémie et l'autre à Jacmel.

Quelques problèmes furent rencontrés lors des formations: liste des membres des BV non disponible, remplacement arbitraire de membres de BV par des DEC, difficulté de retenir des salles de formation (Port-au-Prince, Delmas), confusion quant à la rémunération des membres des BV(\$80), problème de nourriture pendant les formations, membres de BV analphabètes, DEC analphabètes, individus non recrutés suivant la formation et manuels non distribués(Pétionville).

Le 17 décembre, jour du scrutin, les formateurs avaient été avisés de visiter le plus de BV possible et de faire de l'observation technique. Par après pendant la semaine, les formateurs sont demeurés à la disposition du BED pour le recensement des p-v. Le contrat des formateurs II s'est terminé le 23 décembre. Pendant la semaine qui a précédé Noël, l'Equipe s'est scindée en trois groupes et a livré la paye dans tous les départements terminant avec l'Ouest le 22.

Par après, l'Equipe, les coordonnateurs et les formateurs I ont reçu la tâche de collecter les rapports et les consolider au niveau du département pour les livrer lors du debriefing du 9 janvier.

Le 8 janvier, le consultant et Mme Trudel ont rencontré le président du CEP M. Sajous et le conseiller Ladouceur. Une session d'évaluation du 17 décembre leur fut proposée pour le 30 janvier. Une commission technique nommée par le CEP fut mandatée pour organiser cette session qui a débuté au niveau des BED le 15 janvier. Un document a été rédigé à partir des évaluations départementales et a servi de document de travail aux participants du 30 janvier.

Le 9 janvier, huit coordonnateurs (Nippes et Nord manquaient) ont participé au debriefing au bureau de l'IFES-Haïti. Celle de Nippes s'est présentée le 10 au matin et celle du Nord, étant malade sera rencontrée le 12. Il leur fut demandé de terminer les rapports statistiques et descriptifs, l'évaluation des formateurs, d'aider à organiser l'évaluation au niveau du BED et de rédiger le rapport qui devra être remis au plus tard le 22 janvier..

Le 9 également, le CEP a accepté l'offre d'IFES pour organiser une session d'évaluation de l'élection du 17 décembre et les démarches ont débuté pour réserver les salles. M. Molière LADOUCEUR et P.A. GUILLAUME ont été nommés membres de la Commission technique et le travail d'organisation a commencé immédiatement.

Tous les BED ont effectué leur session d'évaluation avec les BEC. Huit BED se sont réunis au Cap-Haïtien et ont mis en commun leur évaluation en utilisant l'approche suggérée: identification des problèmes et des causes, proposition de solution, responsable de la mise en oeuvre et le coût de la mise en oeuvre de la solution. Le document produit (Voir rapport de la session d'évaluation en annexe) n'était pas une première pour les BED, mais en était une pour le CEP.

4. LE PLAN NATIONAL D'EDUCATION CIVIQUE

Le mandat du projet spécifiait que l'IFES devait mettre sur pieds un mécanisme de coordination et un programme d'Education civique en vue des présidentielles.

A- Conception et validation

En utilisant la même approche que pour la formation, l'IFES rencontra le CEP et proposa une ébauche d'un programme national d'éducation civique qui incluait la mise sur pieds d'un mécanisme de coordination et la désignation de responsables pour la conception et la mise en oeuvre du programme.

Un membre du CEP fut assigné à l'Education civique en la personne de M. Molière LADOUCEUR et le responsable de ce secteur à la Direction de l'Education civique M. Theuriet

DIRENY. Cette équipe assisté de Claude Henri ORESTE et de Théo. Noël de l'IFES ont conçu le plan national d'Education civique et l'ont soumis au CEP pour validation.

Ce programme tenait compte du contexte général à savoir:

- des revendications populaires de récupération des "3 ans"
- de la réticence d'une bonne partie de la population à aller voter pour détrôner Aristide
- faible participation aux législatives
- méfiance de la population face aux leaders
- programme des partis inconnu sinon inexistant
- inexpérience du CEP en matière des ASEC
- inexpérience de la population dans la mise en place des structures de base

Le programme visait à populariser chaque étape du processus électoral et avait pour objectif général de créer une ambiance électorale et d'inciter l'électorat à aller massivement aux urnes. Plus spécifiquement, le programme se proposait:

- d'inviter les électeurs surtout les jeunes de 18 ans à aller s'inscrire
- d'inviter les candidats à faire campagne,
- de présenter à l'électeur les risques encourus par une démocratie naissante
- de permettre à l'électeur de saisir l'enjeu des présidentielles
- de familiariser l'électeur avec les procédures du vote
- de simplifier la géographie électorale.

A cette fin, les thèmes suivant ont été retenus:

- la carte électorale et la liste, outils essentiels pour voter
- le vote, un droit et une formule de participation
- les élections, un moyen d'endiguer l'injustice sociale
- les mouvements à réaliser pour voter
- l'emplacement du BV

Il était proposé d'instituer un mécanisme de coordination en groupant une fois la semaine tous les intervenants en éducation civique pour partager l'information et coordonner les activités de l'éducation civique dans le pays.

B- Mise en oeuvre:

Ce plan, une fois approuvé par le CEP, fut rapidement mis en oeuvre par la Direction de l'Education civique et l'IFES. Les services de la société J.J.Fabius Productions furent retenus pour la conception de posters, la conception, la production et la diffusion de spots radio et télé.

Pour atteindre les objectifs et développer les thèmes, les moyens suivants furent retenus:

- populariser l'emblème du palais présidentiel pour rappeler l'élection
- indicatif musical général "Mobilyse, mobilyse"
- indicatif musical rap pour jeunes "Al vote"

- poster pour jeunes "Fè kat elektoral"
- spots radio pour l'inscription
- spots radio pour le vote
- poster comment voter
- banderolles "17 desam, Al vote"
- poster pour BV avec les candidats
- poster "Mouvements pour voter"
- spots télé "Comment voter"
- propagandistes avec mégaphones
- concerts de motivation
- émissions ligne ouverte
- conférence de presse
- spots locaux dans les départements
- pamphlets et feuillets

Les spots radio ont été diffusés dans 36 stations pendant les trois semaines précédant le scrutin et ont été intensifiés la dernière semaine.

Une partie de la mise en oeuvre a été réalisé par les BED.

C- Programme d'assistance aux BED pour les initiatives locales:

Les BED s'étant plaint de leur exclusion de l'éducation civique et de l'absence de tout financement à leur niveau, il fut décider de leur octroyer un maximum de 75,000gdes chacun pour financer un programme d'initiatives en éducation civique. Chaque BED a présenté un programme et l'IFES leur a indiqué les activités éligibles. Une avance leur a été consentie sur présentation de proforma et le solde payable sur présnetation des pièces justificatives.

Parmi les initiatives financées, mentionnons l'utilisation de propagandistes dans les sections communales, la production de messages sur cassettes, l'organisation de concerts de motivation, l'organisation de concours entre les bandes musicales, la diffusion de spots pour localiser les BV, la production de feuillets, le collage des posters, la production de banderolles et des interviews á la radio.

D- La Coordination de l'Education civique:

Le mécanisme mis en place pour la coordination a consisté en une réunion hebdomadaire le mardi après-midi de tous les intervenants impliqués dans l'éducation civique. Cette réunion, sous la présidence soit du président M. SAJOURS, de la Secrétaire générale Mme Lassègue ou de M. LADOUCEUR. Outre la Direction de l'Education civique, ont participé le PNUD, la MICIVIH, le MIST, USAID, NDI, IRI, AFIELD, l'UE et quelques syndicats.

Ces réunions ont permis de connaître les programmes de ces organisations, de présenter le

plan national et de voir comment leurs activités pouvaient s'inscrire dans ce plan.

A l'occasion, plusieurs membres du CEP ont assisté aux réunions, ce qui a permis de les sensibiliser à l'importance de l'Education civique.

D- Aspects financiers:

Le coût du programme initial soumis s'élevait à plus de \$400,000.US, mais l'IFES ne disposait que de \$83,000. et le CEP n'avait rien de prévu à son budget. Il a donc fallu établir des priorités et abandonner certaines activités proposées. L'IFES a financé la conception, la production et le collage de 10,000 posters pour les jeunes, la production et l'installation de 50 banderolles, la conception et production de quatre spots radio et leur diffusion pendant une semaine, la production de deux indicatifs musicaux à 300 copies et le collage de 20,000 posters pour le scrutin.

En plus de ces activités et produits, l'IFES a octroyé aux BED \$42,000.US. Pour financer les initiatives au niveau des BED.

L'Union Européenne heureusement est venue à la rescousse en octroyant \$120,000.US au CEP pour l'éducation civique, ce qui a permis de produire 130,00 posters dont 100,000 montrant comment marquer le bulletin, 10,000 montrant les candidats et comment marquer le bulletin et 20,000 montrant les mouvements pour voter. Ce financement a également permis de diffuser les spots radio et télé pendant les deux semaines précédant le scrutin. En tout, la campagne aura coûté environ \$200,000.US.

E- Effets sur le processus et évaluation:

À l'origine, le plan d'éducation civique voulait convaincre 75% des électeurs à aller voter. La participation a varié selon les départements de 8 à 45%. Peut-on interpréter la faible participation dans certains départements comme la faillite du plan d'éducation civique?

En 1995, c'était la première fois qu'un plan national était approuvé et mis en oeuvre. D'autres plans avaient été conçus, mais aucun mis en oeuvre. La plan a débuté très en retard parce qu'il a été approuvé tardivement et le calendrier publié à la dernière minute. De plus, les contraintes de temps n'ont pas permis de concevoir ce plan avec les BED. Pour ces trois raisons, il fut difficile sur le terrain de disposer suffisamment de temps pour bien faire l'éducation civique. Le recrutement et la formation des propagandistes ont été aussi faits tardivement. Les BED ont eu peu de temps pour développer du matériel.

Le financement a causé des retards dans la diffusion des spots radio parce que certaines stations voulaient le paiement avant la diffusion.

On s'entend cependant pour conclure que sans le plan, la participation aurait encore été plus faible. On cite trois raisons principales pour la faible participation: la récupération des trois ans, l'appui officiel tardif(15 déc.) du Président Aristide au candidat Préval qui n'a pas été connu d'une grande partie de la population, et la décision d'électeurs de ne pas aller voter pour des raisons variées(désabus, méconnaissance des candidats, remplacement d'Aristide, crainte).

5. LE PLAN NATIONAL DE FORMATION

Dès son arrivée, le consultant a discuté avec la Chargée du projet et a proposé de retenir l'un des employés IFES ayant déjà travaillé en formation, comme assistant. Par après, il fut proposé d'embaucher un logisticien responsable de fournir la logistique pour les sessions de formation et la production des manuels, mais aussi responsable de courir les fournisseurs pour des proforma et des contrats.

Le consultant avait préalablement demandé au CEP de désigner le responsable de la formation pour le Conseil et de doter cette direction de personnel et de moyens de travail.

A- Conception du plan de formation

Des sessions de travail eurent lieu tous les jours pour concevoir le plan. La structure fut proposée et un budget préparé (Voir le Plan à l'annexe B).

Le plan national de formation prévoyait le recrutement et l'embauche de 340 personnes pour former les quelques 51,500 membres des BV. Une évaluation des formateur(e)s embauché(e)s lors de l'élection du 17 septembre fut faite et parmi les meilleur(e)s, une liste de candidats fut soumise à chaque BED pour choisir le/la coordonnateur(e) et les formateurs I. Là où il n'y avait pas suffisamment de candidats, le BED devait compléter en respectant les critères de recrutement. Les autres formateur(e)s jugés compétents non retenus comme coordonnateur(e) ou formateur(e) I, devaient être recrutés comme formateurs II. La durée de l'emploi pour les coordonnateur(e)s était de 10 semaines, 8 et 4 respectivement pour les formateurs I et II.

B- Mise en oeuvre

1. Recrutement et embauche:

Des critères d'embauche et une description de tâches et des conditions de travail furent préparés, validés par le CEP puis transmis à chaque BED. Chaque coordonnateur(e) et formateur(e) I devait résider dans le département, savoir lire et écrire, être disponible à plein temps pour les 10 et 8 semaines de l'emploi, de préférence avoir de l'expérience préalable dans la formation électorale et être honnête et intègre. La préférence devait être donnée aux anciens formateurs jugés compétents. Les listes soumises ont été respectées à deux exceptions où les personnes n'étaient plus disponibles, la Grande Anse et le Nord. Les formateur(e)s II devaient résider dans la commune d'affectation et répondre aux mêmes critères (Voir Description de tâches et critères à l'annexe). L'équipe s'est rendue compte, par après, que quelques BED n'avaient pas intégralement respecté les critères de recrutement. Comme le laps de temps entre l'annonce du calendrier et la formation n'a été que trois semaines, l'Equipe n'a pas eu le temps d'interviewer et tester les candidat(e)s et n'a décelé que par après les faiblesses comme la non disponibilité, l'incapacité de bien lire et écrire, le népotisme et le refus de se déplacer.

2. Formation des formateurs:

Les 10 coordonnateur(e)s(4 femmes, 6 hommes) furent convoqué(e)s à une première session de travail le 13 novembre; les 29 formateur(e)s I(8 femmes, 21 hommes) ont joint les coordonnateur(e)s le 14. Le 13, les plans de formation et d'éducation civique furent exposés aux coordonnateur(e)s et leurs responsabilités expliquées: en plus d'être responsables de la mise en oeuvre de ces plans, la supervision et le contrôle des autres formateur(e)s et des activités leur incombaient, sous la direction du BED. Leurs conditions de travail et leur rémunération furent discutées et leurs contrats signés. Le processus de planification de la révision des listes électorales entrepris avec les BED fut expliqué et les documents déjà fournis distribués, y compris le manuel de révision..

Le 14, les formateur(e)s I furent briefés sur les plans de formation et d'éducation civique, leurs responsabilités, leurs conditions de travail et leur rémunération, après quoi leurs contrats furent signés. Leurs deux premières tâches étaient la révision des listes électorales(mise à jour des BV et planification du nombre de bureaux de révision) et le recrutement des formateurs II.

Les 300 formateur(e)s II furent convoqué(e)s les 27, 28 novembre au théâtre REX pour les départements du Nord-Est, Nord, Nord-Ouest, Artibonite, Centre, Nippes, Sud-Est et Sud et les 30 novembre, 1er décembre au restaurant Le Cosaque pour l'Ouest, Grand'Anse et 9 autres qui n'étaient pas présents à la première session. La Grand'Anse n'avait pas pu se rendre à la formation à Port-au-Prince à cause de l'état de la route et le BED de l'Ouest n'avait pas respecté le critère de résidence dans la commune. Comme la fonction première de ces formateur(e)s était de former les membres des BV, le programme avait prévu une partie connaissance de la Loi électorale, des procédures de vote, de l'organisation et du fonctionnement d'un BV et une partie pratique du matériel électoral, des divers formulaires, du fonctionnement d'un BV et d'une session de formation des membres des BV.(Voir la trousse de formation à l'annexe H) La planification du travail à faire et le rapport d'activités furent expliqués et des formulaires distribués pour les aider à mieux faire leur travail. La relation d'autorité fut aussi clairement expliquée du BED au coordonnateur(e) aux formateur(e)s I aux BEC aux formateur(e)s II. Il fut bien expliqué que le coordonnateur était le responsable au niveau du BED, que les formateurs I étaient responsable du suivi, de la supervision et du contrôle des activités et des formateur(e)s II en collaboration avec les BEC. Les formateur(e)s II reçurent les instructions de travailler sous l'autorité des BEC. (Voir le rapport sur la formation à l'annexe D)

3. Formation des membres des BV:

De retour dans leur département le 29 novembre ou le 2 décembre, les formateur(e)s devaient rencontrer les BEC, planifier le calendrier de la formation selon de nombre de BV et obtenir la liste des membres des BV pour débiter si possible le 4 décembre pour se poursuivre jusqu'au 16 décembre. Selon le rapport fourni par les coordonnateur(e)s, au niveau national xxxxx personnes ont été formées. Le tableau D montre la répartition des BV et des membres formés. Dans l'Ouest, le nombre de personnes formées excède souvent le nombre de BV parce que plusieurs personnes ont

suivi la formation sans être confirmées comme membres d'un BV par le délégué ou ont été remplacées sans être avisées.

4. Suivi de la formation:

Aussitôt de retour dans leurs départements, les coordonnateur(e)s et formateur(e)s I ont commencé le suivi de la formation en visitant les BEC et les formateurs II. L'Equipe nationale a fait de même et a visité tou(te)s les coordonnateur(e)s deux fois, une première fois les 6,7,8 et 9 décembre et une deuxième fois les 19, 20, 21 et 22 décembre. Là où des problèmes furent rencontrés, des solutions furent discutées et mises en oeuvre. Certains formateurs ont été convoqués carrément au bureau de l'IFES, d'autres aux BED. Ce suivi a permis de résoudre des difficultés et d'aider des formateurs débordés ou incapables.

Les formateur(e)s II devaient effectuer le même suivi pour s'assurer que les membres des BV étaient bien ceux formés et au besoin renforcer la formation.

5. Observation technique le jour du scrutin:

Le jour du scrutin, il avait été demandé aux formateur(e)s de visiter autant de BV que possible et d'observer si les procédures étaient respectées et si les BV étaient aménagés convenablement. Ces visites ont aussi permis de corriger certaines anomalies ou irrégularités comme les scellés non apposés, les urnes ne protégeant pas le secret du vote, l'application correcte de l'encre indélébile, les instructions aux électeurs, etc. Les formateur(e)s ont pu aussi détecter des BV fantômes opérant sans liste électorale.

Ces visites ont permis de constater aussi la bonne conduite et le savoir-faire de milliers de membres de BV qui avaient suivi la formation, qui utilisaient le manuel et faisaient preuve de sérieux et de responsabilité dans l'exercice de leur fonction.

6. Les rapports et le debriefing:

Chaque formateur(e) II avait reçu les instructions de préparer un plan de travail avec le BEC et de tenir un registre de ses activités au jour le jour en mentionnant les endroits visités, les séminaires organisés, le nombre de BV, le nombre de membres des BV formés et les principaux problèmes rencontrés.

Les formateur(e)s I devaient faire le même travail à leur niveau et en plus consolider les rapports des formateur(e)s II sur la formation des membres des BV. La(e) coordonnateur(e) devait à son tour consolider les rapports de la formation des membres des BV et les transmettre à l'IFES.

Le 9 janvier les coordonnateur(e)s ont été invité(e)s à participer à un debriefing au bureau. (Voir le rapport à l'annexe).

Chacun a exposé l'expérience vécue et les problèmes rencontrés. Dans l'ensemble les coordonnateur(e)s étaient content(e)s du travail et du rendement de l'ensemble des formateur(e)s.

7. L'évaluation des formateurs et les certificats de mérite:

Tous les formateur(e)s ont été évalué(e)s sur leur compétence, rendement, disponibilité et relation de travail avec l'autorité électorale. Sur les 339, xx ont été jugé(e)s inaptes et ne seront pas réembauché(e)s.

En collaboration avec le CEP, l'IFES a fait préparer et va émettre un certificat de mérite à ceux qui ont été évalués compétents et qui ont fourni un bon rendement (Voir échantillon en annexe et liste des formateurs évalués).

C- Rapport statistique sur la formation:

L'Equipe de l'IFES a consolidé les rapports des 10 départements et a préparé le tableau qui précède. Un total de membres de BV ont été formés sur une possibilité de 50,282.

BED	Nbre de BV	Mbres de BV à former	Membres de BV formés
Nord-Est	363	1,815	1,670
Nord	1,038	5,190	7,088
Nord-Ouest	522	2,610	2,751*
Artibonite	1,435	7,175	7,302*
Centre	679	3,395	3,351
Ouest	3,645	18,225	21,002*
Nippes	380	1,885	1,885
Grand' Anse	518	2,592	2,562
Sud	877	4,385	4,385**
Sud-Est	602	3,010	2,769***
Total	10,059	50,282	54,765

* Dans ces départements, le nombre de candidats pour les BV excédait cinq pour permettre une sélection visant à éliminer les inaptes recrutés par les DEC.

** Dans le Sud, environ 10% de candidats auditeurs étaient invités à la formation et pouvaient remplacer les candidats ayant failli le test.

*** Des membres de BV jugés inaptes ont été remerciés et les remplaçants formés par après en collaboration avec les DEC lors d'une deuxième session.

D- Aspects financiers, le paiement des salaires et des perdiem, le coût du programme:

Le paiement des salaires et des perdiem posait des problèmes de logistique et de sécurité. Il fallait trouver un moyen de payer à temps les 339 formateur(e)s avec deux voitures et quatre personnes. Il fut décidé de payer en liquide, le système bancaire haïtien n'offrant pas encore le service partout. Les premiers paiements ont été fait lors des sessions de formation et aucun problème n'a été rencontré, à la suite de la collaboration très étroite de l'équipe, en particulier Mireille Elie, qui a manipulé, compté et contrôlé des millions de gourdes. Grâce à l'aide de la Chef de projet, Mme Trudel, des équipes ont été formées et ont sillonné les départements avant Noël et à deux reprises en janvier, la première pour distribuer la paie finale des formateurs I dont les contrats expiraient le 13 janvier et la deuxième pour les coordonnateur(e)s, qui finissaient leur travail le 27. Pour y arriver, une troisième voiture fut louée pour 10 jours..

E- Problèmes rencontrés:

- Recrutement: manque de temps entre les sessions de formation et le recrutement pour faire passer les tests de compétence
- Critères d'embauche de résidence dans la commune des formateurs II non suivis par quelques BED
- Critère de disponibilité à plein temps non respecté par une dizaine de formateurs
- Parrainage et parachutage de candidats de la part de membres influents de la machine électorale
- Remplacement arbitraire de membres de BV formés par des favoris des DEC le jour du scrutin
- Manuel du BV non distribué lors de la formation dans quelques communes
- Quelques formateurs ayant de la difficulté à lire et écrire imposés par des BED
- Rapports de planification et d'activités non remis de la part d'un formateur I et d'une centaine de formateurs II surtout dans l'Ouest
- Manque de moyens de locomotion dans des communes difficiles d'accès ou géographiquement étendues
- Manque de locaux adéquats pour la formation

F- Les effets sur le processus électoral et l'évaluation de la formation:

Sans être le seul responsable des améliorations constatées le 17 décembre soit dans le respect des procédures, soit dans la rédaction des p-v, soit dans l'utilisation des scellés sur les urnes ou l'utilisation de l'encre indélébile, le plan national de formation a atteint ses objectifs.

Il fut observé presque partout à travers le pays que les membres des BV étaient mieux formés, connaissaient mieux les procédures et savaient mieux comment utiliser le matériel électoral. Donc la formation a eu un effet positif sur le déroulement du scrutin.

La grande majorité des formateurs n'avait jamais rencontré les membres du CEP et la présence du Président aux sessions d'ouverture et de fermeture de même que la présence de d'autres membres du CEP pendant les sessions ont réussi à démythifier et humaniser l'Institution.

La participation de trois présidents de BED à titre d'animateurs a contribué à responsabiliser les BED et faire prendre conscience des problèmes reliés à la formation.

Le manuel a aidé beaucoup de membres de BV à mieux comprendre leur fonction et le déroulement du scrutin.

Le suivi technique le jour du scrutin a permis la correction immédiate de beaucoup d'anomalies et a favorisé un meilleur respect des procédures.

De plus, le recrutement, la formation et l'évaluation de 340 personnes a permis de constituer une banque de ressources humaines exploitable pour toute future consultation.

La formation et le suivi ont certes contribué à la crédibilité et à la moralité de l'élection du 17 décembre. Selon le rapport de la MOE de l'OEA, sur les BV observés 977/1993 le 13 août, 1689/9406 le 17 septembre et 3134/10243 le 17 décembre, on note une amélioration: l'élection du 17 décembre était plus ordonnée et mieux contrôlée.

	13 août	17 sept.	17 déc.
Emplacement prévu des BV	92%	94%	95%
Problèmes mineurs l'ouverture des BV	42%	42%	19%
Problèmes majeurs	01%	01%	0.2%
Présence des membres des BV	87%	94%	96%
Le matériel électoral complet	92%	77%	85%*
Matériel essentiel manquant	05%	08%	06%*
Contrôle des files d'électeurs adéquat	95%	98%	81%**
Mesures de sécurité adéquates	94%	98%	94%
Les procédures de vote: urnes scellées	63%	74%	95%
Procédures de vote suivies	63%	80%	96%
Procès-verbaux complétés	83%	97%	96%
Instructions de vote données	50%	82%	79%
Encre indélébile appliquée correctement	84%	89%	93%
Disposition des isolements/secret du vote	87%	93%	89%
Personnel du BV respecte le secret	78%	89%	87%
Mandataires respectent le secret	71%	87%	84%
Violations importantes du secret	0.4%	01%	00%
Aucune intimidation	95%	98%	99.6%
Aucune activité politique illégale au BV	85%	91%	99.8%
La clôture du scrutin, BV fermés à 18:00	91%	95%	88%
Opération normale sans irrégularité	54%	62%	66%
Quelques irrégularités mineures	37%	25%	29%
Beaucoup d'irrégularités mineures	04%	07%	03%

Irrégularités majeures	05%	7%	02%
Bulletins non utilisés comptés	71%	83%	
Bulletins reçus = utilisés + inutilisés			86%
Procès-verbaux complétés	93%	91%	99%
Copie du P-V affichée	61%	61%	78%
Copie remise aux mandataires	53%	74%	77%
P-V et autres documents/ enveloppes		97%	93%
Président a livré même soir accompagné	96%	80%	67%
Evaluation du dép., aucune irrégularité		55%	61%
Quelques irrégularités mineures		31%	19%
Beaucoup d'irrégularités mineures		00%	03%
Irrégularités majeures		14%	17%

* Deux départements n'avaient pas reçu de formulaires.

** Le faible taux de participation a favorisé le contrôle des files d'électeurs.

L'évaluation de la formation a permis de constater des lacunes en terme de contenu et de mise en oeuvre. L'on suggère fortement d'incorporer un test de compétence et de consacrer plus de temps à la formation des formateurs.

Les moyens mis à la disposition des coordonnateurs et des formateurs devraient être augmentés pour permettre une meilleure supervision, surtout en terme de transport et de perdiem. Les critères de recrutement devront aussi être renforcés et leur respect resserré.

6. SESSION D'ÉVALUATION DE L'ÉLECTION DU 17 DÉCEMBRE 1995

La session d'évaluation, d'une durée d'une journée, a groupé 61 participants le 30 janvier chez Tara's.

Elle a permis de comptabiliser l'expérience vécue en identifiant les problèmes non résolus, en retraçant les causes et en proposant des solutions.

Cette session a aussi amorcé un échange avec tous les acteurs du processus électoral en vue d'améliorer la tenue de la prochaine consultation. Les suggestions passent par une plus grande participation des BED au procédé de planification et budgétisation jusqu'à la restructuration du CEP et la refonte des Loi électorale et des Partis politiques (Voir le rapport en annexe).

La commission technique et M. SAJOUS ont préparé le rapport de la session qui a été reproduit à 225 exemplaires pour être distribué aux participants, aux partis politiques et à la presse.

7. CONCLUSION

Les activités de l'IFES en Haïti en vue des élections du 17 décembre ont contribué à la crédibilité et à la transparence du processus électoral que ce soit par la production des bulletins, par la conception et la mise en oeuvre des plan d'éducation civique et de formation, par la planification de la revision des listes électorales ou la rédaction des procédures.

La collaboration reçue du CEP a été constante; le président M. SAJOURS a toujours été disponible et a toujours mis le temps voulu pour résoudre les problèmes qui demandaient son intervention; le conseiller responsable de l'éducation civique et la formation, M. LADOUCEUR a pris à coeur ses responsabilités et y a consacré tout son temps; les Direction générale, des Opérations et de l'Education civique ont offert leur appui et leur aide.

Le même phénomène s'est répété du côté des BED et d'excellentes relations de travail se sont développées.

L'ambiance dans laquelle l'Equipe IFES a travaillé était stimulante et créative. Toute l'Equipe exprime sa reconnaissance au CEP et aux BED pour leur collaboration et appui.

L'Equipe exprime également sa reconnaissance au Directeur adjoint des Amériques M. Christian Nadeau pour la confiance et l'appui qu'il lui a manifestés. Ses visites sur le terrain ont démontré l'intérêt personnel qu'il portait à ce projet d'assistance.

Egalement, l'agent de programme Karen Seiger nous a épaulé constamment et ses visites sur le terrain ont aussi démontré son grand intérêts pour nos activités en Haïti.

La visite d'un membre du Conseil d'Administration, Mme Judy Fernald, a été agréable et fort utile. L'Equipe considère qu'il est excellent que des membres du Conseil voient par eux-mêmes le personnel en action et aient l'occasion de parler aux gnes à qui notre assitance est destinée. Nous suggérons même de multiplier ce genre de visites.

Le consultant remercie affectueusement Mme Lynda Trudel, Chef de projet qui a toujours appuyé, soutenu et encouragé l'Equipe.

Tout le personnel haïtien a travaillé d'arrache-pied avec la bonne humeur caractéristique des gens de ce pays, ne contant ni leurs heures, ni leurs efforts: l'assistant Claude Henri ORESTE, le logisticien Merveille WILNER, les informaticiens Fitzgérald JEAN et Anton ADONIS, la comptable Déborah ROY, la secrétaire Mireille ELIE, les chauffeurs William PLACIDE et Jean Baptiste PAUL et finalement le factotum Michel JOCELYN dont le bon café nous réveille et nous survolte le matin, si ce n'est pas déjà fait.

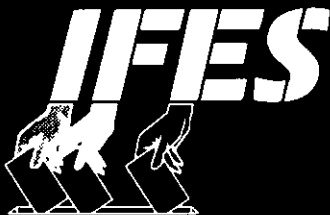
Le consultant remercie IFES de lui avoir fourni l'occasion de travailler pour la Fondation en Haïti et lui exprime sa reconnaissance.

8. RECOMMANDATIONS

- A- Que le Plan national de formation soit conçu avec les BED et qu'une séance de travail soit organisée avec les BEC pour les familiariser avec la mise en oeuvre du plan.
- B- Que la structure utilisée pour le 17 décembre soit conservée en limitant le nombre de formateurs II à superviser à 10 en tenant compte de l'étendue et de l'accessibilité des communes, ce qui implique une augmentation des formateurs I à environ 35.
- C- Que les critères de recrutement des formateurs soient intégralement respectés par

l'autorité électorale et au besoin que l'IFES mette en place conjointement avec les BED un comité de sélection qui interviewera les candidat(e)s.

- D- Que la remise des salaires se fasse conjointement avec les BED et BEC pour montrer clairement que l'IFES travaille en collaboration étroite avec les BED/BEC.
- E- Que le perdiem accordé aux formateurs I soit augmenté selon les conditions de terrain du département.
- F- Que des frais spéciaux, approuvés par le BED et le coordonnateur(e), soient accordés pour le déplacement dans les zones difficiles d'accès.
- G- Que le Manuel contienne encore plus d'illustrations pour être plus à la portée des membres des BV.
- H- Que le Manuel contienne un test de compétence pour les membres des BV, un formulaire d'embauche et des récipiés spécifiant le numéro du BV et la fonction assignée.
- I- Que le Manuel soit conçu de façon à servir pour les DEC, les BI et les BV, possiblement sous forme de cartable, de sorte que les procédures et instructions communes servent aux trois et que les spécificités de chaque fonction se greffent sur la partie commune.
- J- Si les DEC sont maintenus dans leur fonction, que des sessions de formation à leur intention soient organisées en même temps que les formateurs II ou séparément.
- K- Que l'on continue à inviter des présidents de BED comme personnes ressources aux sessions de formation des formateurs.
- L- Que l'on continue à faire signer un contrat à chaque formateur, contenant en plus des conditions de travail et de la rémunération, une clause spécifiant que l'impôt sur le revenu est à la charge du formateur.
- M- Que l'on recrute, forme et rémunère pendant la formation, 10% de candidats dans chaque département qui seront en réserve si des formateurs tombent malades, sont jugés inaptes ou si le nombre doit être augmenté pour répondre aux besoins.
- N- Que l'IFES s'assure qu'une entente formelle ait été négociée avec l'autorité électorale et que des Directions nationales soient identifiées pour la mise en oeuvre des plans.
- O- Que l'IFES s'assure que les Directions nationales soient dotées des moyens minimum pour s'acquitter de leurs tâches en personnel, en ordinateurs et en transport.



INTERNATIONAL FOUNDATION FOR ELECTION SYSTEMS

1101 15TH STREET, NW · THIRD FLOOR · WASHINGTON, DC 20005

TEL (202) 828 8507 FAX (202) 452 0804